

Chapitre 2

De l'histoire des Francs à l'histoire de France VIII^e-XI^e siècle

La diffusion à travers l'Occident de la règle bénédictine qui partageait l'existence des moines entre la prière, le travail manuel et l'étude des textes sacrés prépare l'émergence d'une tradition d'érudition qui fonde le magistère des moines sur les études historiques. Il en résulte une confiscation de la démarche historique à des fins théologiques et/ou particularistes dont la contradiction n'est qu'apparente : les moines sont comme enfermés dans l'universel qui leur fait aborder d'un même élan et dans la même perspective l'histoire de leur maison et celle de l'humanité depuis Adam. L'objet historique France, encore à l'état virtuel, se trouve encore davantage dilué dans ce tourbillon.

S'il est une histoire de France à l'époque, il faut entendre le mot au sens de territoire gouverné par des souverains francs, dont les limites sont mouvantes dans l'espace, à tel point qu'il a existé une « Francie » correspondant à la Germanie et une autre serpentant à travers l'Europe, des Pays-Bas jusqu'à Rome.

« Les Carolingiens ont rénové la très ancienne tradition des chefs de guerre, à l'origine de l'histoire écrite ». C'est en se posant en simples continuateurs des histoires franques déjà disponibles que ces promoteurs laïcs voués à la célébration de la gloire carolingienne parvinrent à imposer cette nouvelle conception du récit historique qui reprenait, en l'adaptant à la sphère royale.

C'est toujours le même livre qui se poursuit, depuis les origines, pour célébrer Dieu ou, désormais, Dieu à travers les rois Ses lieute-

nants sur terre. Une dimension qui prend encore plus d'ampleur quand Pépin le Bref, fondateur de la dynastie carolingienne, reçoit l'onction du sacre, une première fois des évêques francs à Soissons en 751, une seconde fois, avec ses fils, du pape Étienne II à Saint-Denis en 754.

La captation de l'histoire par le lignage datait en fait de la génération précédente, à l'époque où les Carolingiens n'étaient encore que les Pippinides.

L'ÉCLIPSE ROYALE

La mutation essentielle est que, aussi bien dans les annales monastiques que dans les histoires d'églises, les Vies d'évêques ou d'abbés et les panégyriques de fondateurs, l'histoire est redevenue indifférente au cadre royal, qui n'y apparaît plus que fortuitement.

Déjà dans sa continuation des *Annales* d'Hincmar, Flodoard se contente d'enchâsser quelques faits lointains dans des événements notables de la chronique locale : il tombe à Reims des grêlons gros comme des œufs de poule ; telle année, le vin a manqué ; les Normands ont ravagé la Bretagne, les Hongrois l'Italie et une partie de la Francie ; en 943, il y a eu dans les environs de Paris un orage si violent qu'il a ruiné les murs d'une vieille demeure qui s'est effondrée sur son maître ; des démons, sous forme de cavaliers, ont détruit une église voisine et arraché les cierges... De même, quand Abbon de Saint-Germain-des-Prés raconte le siège de Paris par les Normands, en 885-887, le dévouement de l'évêque Gauzlin et du comte Eudes, qui allait devenir roi de Francie en remplacement du pleutre empereur Charles le Gros, il s'intéresse moins à ces faits d'histoire laïque ou locale en soi qu'à leur incidence sur son abbaye. Pour lui, le siège de Paris est une péripétie de l'histoire de Saint-Germain-des-Prés.

ÉMERGENCE DE LA FRANCE COMME OBJET D'HISTOIRE

C'est avec les partages dynastiques du IX^e siècle que va s'affirmer de manière décisive l'évolution restrictive du concept de *Francia*. De là à le traduire par « France », il y a une distance psychologique encore infranchissable, d'autant que l'application géographique du terme est

multiple, même si elle tend à se rapprocher du cadre du Losange qui s'élargira un jour en Hexagone.



843, 911, 987 : quand commencer l'histoire de France ?

... et non pas : « quand *commence* l'histoire de France ? », question à laquelle aucune réponse ne saurait être apportée.

Même s'il est communément établi aujourd'hui que le processus qui a fait de la France et de l'Allemagne des États à part entière est achevé vers le milieu du XI^e siècle, il est toujours aussi ardu d'établir une date inaugurale précise à partir de laquelle on puisse parler de France et d'Allemagne.

À partir du milieu du XIX^e siècle, 843 devient la date la plus communément admise pour inaugurer l'histoire de France, aussi bien dans les grandes *Histoires* publiées par Henri Martin en 1865 ou Ernest Lavisse en 1903. Charles le Chauve commence à y apparaître comme le premier roi de France, même s'il n'en a pas porté le titre.

PEUT-ON PARLER D'UN SENTIMENT NATIONAL « FRANÇAIS » AUX IX^e ET X^e SIÈCLES ?

À proprement parler, non, ni d'une France constituée, aussi bien dans les esprits que dans l'espace. Pas plus à l'ouest qu'à l'est du monde franc il n'existait de dénomination générale, reposant sur une base concrète, qui permît de réunir sous un même terme les différents peuples de Francie occidentale.

L'assimilation entre *Gallia* et *Francia* va s'imposer, lentement, mais de manière décisive, pour aboutir à l'affirmation péremptoire des manuels scolaires de la III^e République : « Il y a deux mille ans, notre pays s'appelait la Gaule ». Elle fut timidement véhiculée par des clercs pétris de culture antique, et qui appliquent avant la lettre aux représentations territoriales le principe de Lavoisier selon lequel rien ne se perd, rien ne se crée, mais tout se transforme... L'inflexion commence à s'en faire sentir comme dans le cadre monastique.

L'ÉPOPÉE AUX SOURCES DE L'HISTOIRE DE FRANCE ?

Dès son origine, l'épopée en langue vulgaire est alimentée par une tradition royale ou seigneuriale. Les étapes de sa formation renvoient aux épisodes historiques ou légendaires de guerriers exemplaires, dans un but de légitimation lignagère. Même si leur fixation par écrit date au mieux de la fin du XI^e siècle, les thèmes brassés remontent, eux, au X^e siècle, comme l'atteste par exemple, dans la *Chanson de Roland*. On peut remonter encore plus loin, et trouver aux chansons de geste des sources populaires ou seigneuriales datant du IX^e siècle, et s'identifiant à ces « chansons rustiques » qu'un évêque d'Orléans interdit formellement à ses clercs de chanter. C'est bien davantage par ces ballades que par les annales en langue latine que les éléments historiques les plus anciens ont été transmis au genre épique.

Or, si ces chansons chantent la geste des rois, plus ou moins confondus dans la personne de Charlemagne, et elles reflètent parfois l'attachement à la famille carolingienne, trahie par les barons félons, elles célèbrent surtout la renommée des princes ennemis des rois.

Tout se passe donc comme si les traditions dynastiques et héroïques manifestées dans les annales officielles carolingiennes avaient disparu de l'historiographie latine pour se réfugier dans les ballades populaires et seigneuriales, dans les chants en langue vulgaire des jongleurs, pour s'épanouir enfin dans les thèmes fixés des épopées. Et il n'est pas anodin que l'histoire soit entrée dans la littérature romane sous la forme fabuleuse de l'épopée, tout en prétendant nourrir une forme de fidélité à la grande époque carolingienne.

LE SIÈCLE DE FLEURY ET LES DÉBUTS DE L'HISTOIRE DES FRANCS

C'est à Fleury, à l'extrême fin du X^e siècle que s'est forgée une autre conception historiographique qui, bien timidement, allait permettre au sujet « histoire de France » de se dégager du moule romano-chrétien altéré, mais maintenu par la renaissance carolingienne, puis par la féodalité naissante. Avec trois à quatre siècles de retard sur Isidore de Séville, Bède le Vénérable et Paul Diacre, les moines de Fleury ont

De l'histoire des Francs à l'histoire de France – VIII^e-XI^e siècle

été les premiers à revendiquer d'écrire, non plus l'histoire particulière d'une famille régnante pouvant encore se prévaloir de la caution universaliste de l'idée impériale – les Carolingiens –, mais l'histoire d'un peuple, les Francs

C'est à l'approche de l'an mil que l'histoire des Francs fut inventée... Invention décevante, qui reste confidentielle et semble bien tardive, si l'on s'en tient à la lettre de l'expression *historia Francorum*. Mais la lettre retarde toujours sur le fait. L'essentiel est que l'émancipation soit bien enclenchée vis-à-vis du modèle universaliste romain, chrétien et impérial. Pour passer résolument au stade de l'histoire de France, il fallait une volonté politique, celle que trouvèrent les moines de Saint-Denis auprès des Capétiens du XII^e siècle.